



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Service Manifestations

Affaire suivie par :

Bruno CLAVET - Responsable

Tél. : 03.21.74.87.27

Mail : bruno.clavet@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le **22 NOV. 2023**

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son marché de Noël qui se déroule du vendredi 8 décembre au lundi 18 décembre 2023, la commune d'Hénin-Beaumont met à disposition gracieusement le domaine public pour y accueillir des attractions ou des structures ludiques pour enfants. Seront étudiées toutes les propositions faisant valoir l'installation d'un manège, carrousel, luge etc.

Trois espaces sont dédiés à ces animations :

- ± 90 m² (3.5m x 25m) Rue de l'Eglise
- ± 100 m² (10m x 10m) Place Jean Jaurès
- ± 150 m² (12.3m x 12.3m) Place Carnot

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune a mis en place un dossier de candidature pour ces emplacements.

L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- **50% sur l'attractivité de la structure ludique proposée et son rapport avec le thème de Noël**
- **25% sur le prix de vente du ticket à destination du public**
- **25% sur la redevance demandée par le candidat afin d'animer le domaine public**

Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis,
3. de photographies significatives illustrant votre attraction.



La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non règlementées.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le **Lundi 04 décembre 2023 à 14 h 00**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN BEAUMONT cedex
Mail : bruno.clavet@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. BRIOIS', written over a horizontal line.

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais